



**USAID** | **HAITI**  
FROM THE AMERICAN PEOPLE

# SUPPORT TO HAITI'S MICROFINANCE, SMALL AND MEDIUM ENTERPRISES SECTOR (CAISSES POPULAIRES) (MSME-CP):

## QUARTERLY REPORT

JANUARY 1, 2008 – MARCH 31, 2008

April 2008

This publication was produced for review by the United States Agency for International Development. It was prepared by Développement International Desjardins under subcontract to DAI.

DISCLAIMER

The author's views expressed in this publication do not necessarily reflect the views of the United States Agency for International Development or the United States Government.

## Table des matières

1.0	Introduction.....	2
2.0	But du projet .....	2
3.0	Activités réalisées et prévues selon le plan de travail.....	2
4.0	Avancement du projet selon les résultats escomptés .....	11
5.0	Problème de performance au cours de la période .....	19
6.0	Résultats financiers .....	19

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Évolution globale de la délinquance par département.....	9
Tableau 2 :	Avancement du projet selon les résultats escomptés.....	12
Tableau 3 :	Résultats financiers selon la dimension genre.....	19
Tableau 4 :	Crédits aux plus pauvres.....	19
Tableau 5 :	Tableau de bord.....	21

## **1.0 INTRODUCTION**

Ce document présente le 4e rapport trimestriel du plan de travail de l'an 1 du projet Support to Haiti's Microfinance, Small and Medium Enterprises Sector (MSME) visant à promouvoir la capacité du secteur financier haïtien à desservir le secteur informel.

Le 4e rapport trimestriel du plan de travail de l'an 1 couvre la période s'échelonnant du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 mars 2008.

## **2.0 But du projet**

Cette section rappelle globalement les objectifs de la nouvelle phase d'appui de USAID aux secteurs de la micro finance Haïtienne.

On retrouve trois (3) grandes orientations visées par le projet MSME-CP tel que stipulé dans le document intitulé « Terme de référence » :

- Consolider la structure, les opérations et la gouvernance des caisses populaires appuyées par USAID;
- Accroître l'impact des caisses populaires appuyées par USAID sur la réduction de la pauvreté dans 4 départements d'Haïti;
- Appuyer les caisses populaires pour qu'elles s'affilient à la première fédération de caisses populaires haïtiennes, de manière à pérenniser leurs activités et à augmenter leur capacité d'atteindre un plus grand nombre de personnes parmi la population pauvre.

Ces orientations sont supportées par une stratégie d'intervention basée sur une présence soutenue auprès des assistants techniques, des directeurs généraux et dirigeants des caisses populaires. Pour être efficace et obtenir les résultats escomptés, cette approche de proximité est un exercice qui doit s'effectuer tout au long de l'année.

Cette stratégie de proximité consiste principalement à :

- une approche conseil et de coaching;
- une relation de proximité;
- une approche proactive dans les interventions;
- un service professionnel et sur rendez-vous;
- une rapidité de réponse dans les interventions;
- un suivi terrain des ententes et engagements.

Cette approche est davantage décrite dans le plan de travail de l'an 1.

## **3.0 Activités réalisées et prévues selon le plan de travail**

Cette section présente les activités réalisées du plan de travail de l'an 1 durant la période du 1 janvier au 31 mars 2008. Les activités réalisées sont présentées en fonction des objectifs décrits dans le plan de travail de l'an 1.

La nouvelle Conseillère affectée au projet a repris les activités depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

## **Objectif 1 : Le renforcement des opérations, des produits et des services**

### **Activité 1.1 Élaboration de plan d'affaires/qualification des caisses.**

Pour les CEC du Nord-Ouest, 4 plans d'affaires sur 5 sont en cours de révision ou à renouveler.

Pour les CEC du Sud-Est, 6 plans d'affaires sont complétés et font l'objet de suivis réguliers

Pour les CEC du Sud, 5 plans d'affaires sur 6 sont en cours et font l'objet de suivis, 1 plan d'affaire est en cours de révision.

Pour la région des Nippes, 1 plans d'affaires sur 2 était complété et faisait l'objet de suivis.

A noter que les plans d'affaires débutent à des dates différentes compte tenu des fins d'années financière de chaque CEC. Pour celles qui ont pris du retard des plans d'affaires sur plus de 12 mois seront élaborés.

Les outils de suivis dont disposent les Conseillers, notamment en ce qui concerne les plans d'affaires et budgets ainsi que les guides d'intervention requièrent des supports technologiques plus sophistiqués que la seule possibilité de travailler sur l'ordinateur d'une Caisse ou dans un café internet. Aussi, le projet a complété l'achat de lap top et imprimantes pour chaque Conseiller MSME. Également le degré de sophistication des outils implantés dans les caisses requiert un support technologique adéquat.

Le Conseiller de la région Nord-Ouest a participé à une formation visant à renforcer les capacités des Conseils de surveillance. Cette formation très technique vient en complément des modules de formation portant essentiellement sur la gouvernance. Cette formation sera donnée également dans les autres régions.

Les 3 Conseillers du projet ont participé à une formation de deux jours organisée par DAI portant sur le développement de nouveaux produits financiers agricoles.

La Conseillère DID a participé à une présentation organisée par DAI sur les opportunités d'investissement et besoin de financement dans les filières du riz et de la canne à sucre.

Le Levier a procédé à l'embauche d'un agronome qui en collaboration avec le responsable du crédit de la fédération aura pour tâche d'harmoniser les produits développés dans le réseau au niveau de l'agriculture. L'ensemble des caisses supportées par le projet ACOOPECH et MSME pourront bénéficier de cette expertise.

### **Activités prévues pour le prochain trimestre**

- Compléter et suivre les plans d'affaires;
- Soutenir les activités reliées au guide d'intervention ;
- Commenter et superviser le suivi des résultats périodiquement, activités et budget.
- Accorder un suivi particulier aux CEC de la région du Sud
- Former les Conseillers à l'introduction de nouveaux produits notamment dans le domaine de l'agriculture
- Compléter la formation des Conseillers au niveau du Conseil de surveillance
- Formation sur la Gouvernance

## **Activité 1.2 Accompagnement (formation) des caisses par des conseillers techniques/conseillers en gestion.**

En plus des suivis sur les Plans d'affaires et des budgets, les Conseillers en gestion accompagnent régulièrement les CEC dans les activités suivantes, sous la forme de formation spécifique ou de suivi à la formation :

- Suivis aux inspections-vérifications du projet ACOOPECH
- Suivis aux inspections de la Banque de la République d'Haïti, BRH
- Suivis au balancement des auxiliaires
- Suivis sur le contrôle interne
- Suivis sur la gestion du portefeuille de crédit
- Suivis sur l'évolution du portefeuille à risque

Les Conseillers assurent un support technique régulier au niveau des éléments ci-haut. La réceptivité et la rapidité des CEC à réagir aux recommandations des Conseillers varient considérablement d'une caisse à l'autre. Tant que les autorités de tutelle n'auront pas atteint un rythme de croisière en matière de supervision, notamment par l'application de normes prudentielles, certaines caisses observeront un certain laxisme à adhérer de façon constante à des principes de gestion saine et prudente.

Un effort soutenu devra être mis sur le travail d'équipe entre la Direction et les différents Conseil et Comités. On observe un certain laxisme au niveau des Conseil d'administration et beaucoup de lenteur à prendre les décisions qui s'imposent tant dans le cadre des opérations quotidiennes que dans le développement futur de la caisse.

### **Activités prévues pour le prochain trimestre**

- Maintenir la participation active et soutenue des Conseillers techniques pour l'implantation de nouvelles pratiques de gestion au sein des caisses ;
- Réviser et améliorer les outils manuels existant pour les adapter à l'environnement informatisé
- Élaborer des outils complémentaires afin de raffiner le processus de suivi des dirigeants sur les opérations de la CEC ;
- Formation sur la gouvernance ;
- Formation sur la gestion du crédit – renforcement du suivi du portefeuille à risque
- Analyser les documents et les commenter.

### **Activité 1.3 Implantation et formation à l'utilisation des nouvelles technologies.**

La nouvelle charte comptable a été implantée autant pour les caisses manuelles que celles informatisées. Cette charte comptable a été révisée parallèlement avec la révision de la charte comptable effectuée par la BRH. Les nouveaux éléments à intégrer notamment pour les caisses informatisées et la venue de la Fédération ont été proposés à la BRH pour intégration à la charte comptable générale. La BRH quant à elle a intégré les standards qui lui sont propres et qui peuvent s'appliquer à l'ensemble des caisses du pays.

Le système DECISION a été implanté, les caisses ont été formées et ont fourni leurs premières statistiques et états financiers afin de les intégrer au système centralisé du Levier. Quelques ajustements seront nécessaires afin de produire des résultats à jour compte tenu qu'aucun historique n'est entré dans le système.

Rappelons que les données saisies sont également en conformité avec les normes prudentielles qui seront exigées par la BRH dans un avenir très proche. La BRH dispose également du même outil.

## Activités prévues pour le prochain trimestre

- Ajustement du système DECISION
- Production des informations financières et statistiques sous les nouveaux formats sur une base mensuelle

### Activité 1.4 Renforcement des services d'épargne sécuritaires.

Un questionnaire sur la stratégie du déploiement de l'épargne a été élaboré pour connaître les besoins des membres et identifier leur éventuel besoins en produit d'épargne.

Un échantillon de 100 questionnaires complétés a été analysé.

- Membre depuis :
  - Moins d'un an : 20%
  - 1 à 3 ans : 43%
  - 3 à 5 ans : 21%
  - + de 5 ans : 16%
- Montant déposé en épargne :
  - 30 à 499 Gdes : 25%
  - 500 à 999 Gdes : 11%
  - 1000 à 2999 Gdes : 13%
  - 3000 à 4999 Gdes : 11%
  - 5000 à 9999 Gdes : 11%
  - 10 000 à 19 999 Gdes : 14%
  - 20 000 et plus: 9%
- % de membres disposant d'épargne à Vue : 100%
- % de membres disposant d'épargne spécialisée : 9%
- % de membres disposant d'épargne à terme : 3%
- Degré de satisfaction des membres vis-à-vis des produits offerts :
  - 'Peu satisfaits' : 16%
  - 'Moyennement satisfait' : 27%
  - 'Satisfait' : 50%
  - 'Très satisfait' : 7%
- 43% des répondants déclarent avoir été bien informés des produits par leur caisse
- Type d'épargne à privilégier :
  - Épargne Boni : 10%
  - Épargne spécialisée : 29%
  - Épargne Boni et Épargne spécialisée : 43%
  - 18% n'ont pas répondu, car leur capacité d'épargner ne leur permettait pas d'envisager un autre produit que l'épargne à vue
- 45% des répondants ont exprimé un besoin en épargne à terme
- 15% des répondants se sont plaints du faible taux de rémunération de l'épargne en général
- Objectifs d'épargne privilégiés exprimés:
  - Santé : 65%
  - Scolaire : 55%
  - Habitation : 54%
  - Voiture : 30%
  - Moto : 22%
  - Décès : 18%

Le questionnaire tel que défini ne permet d'évaluer avec précision la capacité d'épargner des membres, leur statut familial et le type d'occupation qui leur procure des revenus. Cependant, il appert qu'au moins 60% des répondants désiraient un produit leur permettant de pouvoir retirer facilement de l'argent à tout

moment. Bien qu'attrayante avec un taux rémunérateur satisfaisant, l'épargne à terme rebute compte tenu des échéances. D'après les réponses on constate que les répondants réalisent l'importance de l'épargne à terme pour eux-mêmes et pour le développement de la caisse, mais les conditions économiques auxquelles ils sont confrontés demandent plus de flexibilité sur le plan de la disponibilité.

D'après les réponses on peut constater que les membres ne sont pas suffisamment informés sur les conditions de chaque produit. D'autre part, les caisses auraient tendance à développer ou promouvoir des produits répondant à chacun des objectifs précis poursuivis par les membres (motos, voitures, habitation...) plutôt que de se pencher sur les conditions d'un produit en particulier qui pourrait répondre à plusieurs de ces objectifs.

Il y aura donc lieu de se pencher sur les besoins en terme de catégories d'objectifs, de terme et de rendement pour chacune d'elles, de pénalités le cas échéant en cas de retrait prématuré, afin de mieux répondre aux besoins exprimés sans pénaliser la caisse dans sa gestion de sources de fonds.

On remarque de façon générale que l'ensemble du réseau et des institutions bancaires dégage une marge nettement avantageuse en maintenant des taux de rémunération sur l'épargne relativement bas. Également les conditions du marché, la réceptivité des clients au niveau des taux sur l'épargne n'encouragent pas les institutions financières à hausser leur taux de rémunération. Comme on l'a vu dans le questionnaire seulement 15% des répondants ont exprimé des plaintes au niveau de la faible rémunération. D'un autre côté compte tenu du besoin d'accessibilité imminente de la population à son épargne, on peut difficilement envisager à court terme des conditions de rémunération plus lucratives pour le membre.

### **Activités prévues pour le prochain trimestre**

- Réviser les produits d'épargne en terme de type d'objectifs poursuivis et y assortir des conditions en matière de rendement de terme et de pénalités permettant d'harmoniser les objectifs de rendement tant des membres que ceux de la caisse
- Développer des outils de vulgarisation de ces produits pour les membres.

### **Activité 1.5 Synergies avec les programmes de développement rural ou local.**

Les programmes en cours dans les CEC MSME-CP sont les suivants :

- PADELAN dans les Nippes.

La signature de l'entente n'est pas finalisée compte tenu que PADELAN vient de nous aviser que les fonds ne seront pas disponibles avant un autre mois.

- PDR dans le département du Sud;

Selon les informations recueillies dans les caisses, les différentes initiatives entamées par le programme PDR ne portent pas les fruits escomptés. Les caisses ont été victimes de pressions indues de la part des groupes agricoles bénéficiaires ne leur permettant pas d'octroyer les prêts suivant les standards qu'elles ont l'habitude d'appliquer. Souvent un même endosseur est désigné pour l'ensemble des prêts octroyés sur toute la zone. Pour les prêts arrivés à échéance le taux de délinquance se situe entre 25% et 84% (principalement la pêche). Les caisses vont devoir entamer les procédures de recouvrement des garanties. De plus les infrastructures mises en place, notamment pour la pêche n'ont pas été reconstruites à la suite du dernier ouragan, ainsi la repopulation de poissons escomptée par le programme n'a plus les effets voulus.



## Activités prévues pour le prochain trimestre

- S'assurer de la signature de programme PADELAN à la CECANIPPES ;
- Suivre l'évolution des impacts financiers du programme PDR et les problèmes rencontrés. Contacter les responsables du programme le cas échéant.

### Activité 1.6 Renforcement de la gestion du crédit.

L'accent est toujours mis sur la gestion du crédit. Les taux de délinquance atteignent des niveaux élevés pour certaines CEC. Des plans de redressement du crédit sont implantés. Un plan de redressement a été mis en place à la CREPES. Quatre autres caisses sont concernées par la problématique, 2 dans la région Sud et 2 dans le Nord-Ouest.

Une formation a été donnée au niveau du renforcement du Comité de crédit des caisses.

Il est à noter que les régions visitées souffrent de la situation économique en général. La région de Port- de Paix subit l'impact de la décision des autorités de fermer les activités de douane du port et diriger tous les cargos pour dédouanement vers Port-au-Prince. Il s'en suit des délais pour récupérer les marchandises compte tenu du fait que les commerçants doivent se rendre à Port-au-Prince et surtout des coûts supplémentaires liés au transport. Ainsi les grossistes commencent à fermer leurs portes pour se rapprocher de la capitale, les détaillants vont devoir s'approvisionner loin de leur centre d'intérêt.

On observe également que dans les zones rurales, tout le monde vend la même chose, le marché présente peu de diversité, la concurrence est donc importante et par conséquent entraîne le non remboursement des prêts. Les CEC devront être vigilantes au niveau de la concentration de prêts pour un même secteur suivant le marché qu'elles ciblent.

Le renforcement de la gestion du crédit passe également par le renforcement des outils dont disposent les CEC. Ainsi dans le cadre du projet, les subventions mises à la disposition des CEC serviront également à l'achat de motocyclettes et l'ajout d'agents de crédit afin d'effectuer une meilleure couverture au niveau du développement et surtout du recouvrement du crédit.

Actuellement les CEC n'hésitent pas à afficher le nom des principaux délinquants dans leurs locaux voire même à diffuser leurs noms sur les ondes de la radio locale ou les publier dans les journaux. Certaines ont commencé à prendre des ententes avec des avocats afin d'entamer des procédures légales. Les efforts commencent à porter fruits. L'essentiel étant de faire prendre conscience aux membres qu'ils sont redevables de leurs dettes et aux dirigeants des caisses qu'ils n'ont pas à craindre pour leur réputation en poursuivant leurs clients et concitoyens.

**Tableau 1. Évolution globale de la délinquance par département de décembre 2006 à décembre 2007**

Département	Croissance du Portefeuille de crédit	Année	PAR > 1 jour	PAR >30 jours	PAR > 90 jours
SUD	12%	2006	23%	14%	8%
		2007	20%	15%	8%
SUD- EST	23%	2006	14%	11%	6%
		2007	20%	13%	8%
NORD-OUEST	19%	2006	14%	8%	5%
		2007	25%	13%	6%
NIPPES	178%	2006	27%	6%	3%
		2007	13%	6%	2%
Réseau ACOOPECH	21%	2006	24%	15%	10%
		2007	24%	16%	10%

### **Activités prévues pour le prochain trimestre**

- Compléter les plan de redressement du crédit pour les CEC concernées ;
- Renforcer la responsabilité des Comités de crédit et des Conseils d'administration sur la nécessité de commenter et réagir sur la situation des prêts délinquants;

### **Activité 1.7 Étude de faisabilité d'un produit de crédit pour le financement de la pêche.**

Le conseiller en gestion a élaboré un questionnaire sur le crédit pêche afin d'évaluer le crédit pêche existant dans les caisses, le potentiel de pêche dans chaque département et la volonté des dirigeants des caisses d'octroyer du crédit pêche aux pêcheurs.

Les activités prévues au dernier trimestre sont reportées au prochain trimestre.

### **Activités prévues pour le prochain trimestre**

- Présenter le questionnaire et son utilité aux dirigeants des caisses ;
- Compléter la remise des questionnaires aux dirigeants de CEC ;
- Recueillir les questionnaires et les analyser.

### **Activité 1.8 Réorganisation du réseau.**

De possibles regroupements ont été identifiés dans la région Sud principalement. Les Conseils d'administrations des CEC concernées ont exprimé leur avis favorable.

L'élaboration d'une procédure de regroupement fera l'objet d'une priorité du projet en collaboration avec les activités développées par le LEVIER.

Néanmoins, il est important de mentionner qu'il s'agira d'un processus de longue haleine qui va nécessiter des analyses approfondies pour en mesurer l'impact. Les interventions devront également être validées par les organismes de tutelle (CNC-BRH) En attendant les CEC sont avisées qu'elles doivent continuer à améliorer leur performance pour être éligibles à un éventuel regroupement.

Compte tenu des efforts qui ont été mis au niveau de la gestion du crédit, de l'implantation de la nouvelle charte comptable, de l'implantation du système de DECISION, ces activités sont reportées au prochain trimestre. De plus, la nouvelle Conseillère a commencé à effectuer des visites de caisses durant le premier trimestre afin de se conforter sur la position des caisses vis-à-vis du regroupement.

### **Activités prévues pour le prochain trimestre**

- Présenter et remettre un document synthèse sur le regroupement ;
- Élaborer un document sur les caisses devant être regroupées.

## **Objectif 2 : Le renforcement institutionnel**

### **Activité 2.1 Appui à la constitution et la mise en place des services de la Fédération.**

Le processus d'octroi des autorisations de fonctionnement a repris La situation au 31 mars est la suivante :

- 7 CEC du projet MSME-CP ont reçu une autorisation de fonctionnement
- 1 CEC détient un agrément officiel obtenu préalablement à la promulgation de la loi du 26 juin 2002. La BRH doit statuer sur les modalités de confirmation de ce statut.
- 8 dossiers de CEC sont en suspens à la BRH
- 1 CEC a obtenu un avis défavorable de la BRH, compte tenu de sa situation financière, elle affiche notamment un ratio de capitalisation négatif. Cette CEC est située dans la région Sud et est pressentie pour un éventuel regroupement
- 1 dossier de CEC est en suspens au CNC
- 1 CEC n'ont pas présenté leur dossier à ce jour

Le nombre de CEC ayant atteint tous les critères pour être fédérables sont toujours au nombre de 4. Deux se situent dans la région sud, une dans le sud-est et la dernière dans le nord-ouest. On étudie la possibilité de regrouper les deux CEC situées dans la région sud pour l'affiliation à la fédération.

3 CEC ont atteint 5 critères sur 6 (groupe 2), le critère relatif au volume du portefeuille de crédit est celui qui reste à remplir pour les 3, soit un volume de plus de 6 millions de Gourdes.

5 CEC se situent dans le groupe 3, il s'agit des CEC qui ne satisfont qu'à 4 critères sur 6. Deux CEC sont situées dans les Nippes, une dans le sud-est, et 3 dans le sud.

3 CEC sont situées dans le groupe 'autres'. Ces CEC ne remplissent pas la majorité des critères. Les 3 se situent dans la région sud.

### **Activités prévues pour le prochain trimestre**

- Participer aux activités ACCOPECH-LEVIER ;
- Poursuivre les activités de renforcement et de mobilisation de regroupement des caisses en vue d'adhérer à la nouvelle Fédération (en attente des autorisations de fonctionnement pour affilier les nouvelles CEC).
- S'assurer que toutes les CEC ont soumis leur demande d'autorisation de fonctionnement

### **Activité 2.2 Formation des agents techniques/conseillers en gestion (coaching).**

Au cours du trimestre, la Conseillère a accompagné les Conseillers des régions Sud et Nord-Ouest ce qui lui a permis d'évaluer le travail effectué sur le terrain. De nombreux efforts sont mis sur l'implantation, la mise à jour et le suivi des plans d'affaires afin que les Conseillers soient mieux outillés pour eux-mêmes former et motiver les dirigeants à effectuer les suivis nécessaires et s'impliquer davantage.

Le projet ACOOPECH a donné une formation technique au niveau du Comité de surveillance dans le Nord. Le Conseiller en gestion de la région Nord-ouest a assisté à cette formation afin de la répliquer dans sa région. La formation sera dispensée dans les autres régions au cours du prochain trimestre.

Les 3 Conseillers ont assisté à une formation de deux jours organisée par DAI portant sur le développement de produits financiers agricoles.

Les formations spécifiques suivantes ont été reçues :

- Formation technique au niveau du Conseil de surveillance (Lever)
- Formation sur le développement de nouveaux produits agricoles (DAI)

### **Activités prévues pour le prochain trimestre**

- Renforcer le coaching des Conseillers au niveau des suivis auprès des dirigeants ;
- Compléter la formation sur une base continue ;

### **Activité 2.3 Synergie avec le secteur de la micro finance non coopérative.**

La Conseillère a participé à des activités organisées par DAI-USAID, regroupant le secteur de la microfinance en général. DAI met en place avec le FDI (Fonds de développement à l'investissement) un recensement de toutes les activités de microfinance dans le pays. Le travail consiste à récupérer des données statistiques, financières et administratives qui seront consolidées pour servir d'indicateurs aux intervenants du secteur, à des bailleurs de fonds, des institutions publiques, des universités etc. La Conseillère a participé aux différentes réunions en compagnie du Directeur du projet ACOOPECH.

La Conseillère a également assisté à une présentation sur 'Les opportunités d'investissement et besoin de financement dans les filières du riz et de la canne à sucre' organisée par DAI-USAID.

### **Activités prévues pour le prochain trimestre**

- Participer à des activités en synergie avec la micro finance coopérative lorsque possible

## **2.4 Subventions aux caisses**

La Conseillère a soumis à DAI, les proforma supportant l'achat d'équipement subventionné par le projet pour les CEC. Les CEC obtiendront principalement des outils leur permettant de mieux performer au niveau de la gestion du crédit (motocyclette, agent de crédit) et des opérations en général (ordinateur et système d'alimentation électrique).

Les achats ont été autorisés, nous attendons seulement les 'waiver' de USAID pour l'achat des motocyclettes. Les équipements électriques sont achetés.

Les principaux achats sont effectués, les CEC devraient obtenir les équipements souhaités au cours du mois d'avril moyennant la signature d'une entente ainsi que la confirmation que certains critères soient respectés, notamment :

- Demande d'agrément déposée auprès du CNC
- Aucun retard au niveau des prêts des dirigeants

Pour SUCCES et KOPLES qui désirent obtenir des subventions au niveau de l'informatisation, il y aura lieu de coordonner cette approche avec les activités du LEVIER.

### **Activités prévues pour le prochain trimestre**

- Finaliser les ententes
- Finaliser les achats et livrer

### **Objectif 3 : Les activités générales et administratives**

#### **Activité 3.1 L'ouverture d'une place d'affaires DID/DAI à Les Cayes.**

Le bureau des Cayes a été fermé, le nouveau Conseiller DID sera affecté à Port-au-Prince et sera logé au projet ACCOPECH - LEVIER.

Le nouveau Conseiller a été affecté au projet à compter du 1<sup>er</sup> janvier et a débuté ses fonctions.

#### **Activités prévues pour le prochain trimestre**

- N/A

#### **Activité 3.2 Préparation des plans de travail annuel**

Compte tenu que l'année financière de DAI a été modifiée pour se terminer au 30 septembre. Le plan de travail No 2 portera sur 6 mois.

#### **Activités prévues pour le prochain trimestre**

- Aucune activité prévue pour le prochain trimestre.

#### **Activité 3.3 Préparation des rapports narratifs et financiers**

La Conseillère a rédigé un rapport trimestriel au 31 décembre 2007 et un rapport annuel au 30 septembre 2007 (nouvelle fin d'année pour DAI).

#### **Activités prévues pour le prochain trimestre**

- Production des rapports suivant les échéanciers établis.

### **4.0 Avancement du projet selon les résultats escomptés**

La présente section présente l'avancement du projet selon le cadre de présentation des résultats du projet MSME-CP. L'analyse porte sur les objectifs de la première année du projet. Le lecteur est invité à prendre connaissance des informations dans le tableau 1.

**Tableau 2. Avancement du projet selon les résultats escomptés**

<b>Pays / région :</b>	Haïti	<b>No de projet :</b>	0256
<b>Nom du projet :</b>	Projet « MSME-CP »	<b>En date du :</b>	31 mars 2008
<b>DONNÉES DE DÉPART</b>	<b>RÉSULTATS ESCOMPTÉS (EN 2009)</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE (PRÉVISIONS AU 31 MARS 2008)</b>	<b>PROJET À CE JOUR (au 31 MARS 2008)</b>
<b>Volet 1000 – Renforcement des opérations, des produits et des services</b>			
<b>Extrant 1100 – Développement de plans de qualification</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune des 19 caisses ne dispose d'un plan de qualification/plan d'affaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les caisses ont un plan de qualification adapté à leur situation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>19 caisses ont un plan de qualification adapté</li> <li>19 caisses ont adopté la convention</li> <li>19 caisses ont adopté l'entente subsidiaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les 19 caisses ont adopté la convention</li> <li>Les 19 caisses ont adopté l'entente subsidiaire</li> <li>Une formation ACOOPECH sur le plan de qualification a été donnée aux agents techniques pour accompagner les caisses lors de l'élaboration du plan qualification</li> <li>Le document de formation a été bonifié par le conseiller en gestion DID MSME-CP</li> <li>Lors de la tournée, l'ensemble des caisses ont accepté de produire un plan de qualification pour l'année 2007-2008</li> <li>18 plans d'affaires ont été produits et font l'objet de suivis</li> </ul>
<b>Extrant 1200 – Accompagnement (formation) des caisses par des assistants techniques/conseillers en gestion</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les caisses les plus faibles reçoivent des conseils de base de la part d'agents techniques peu expérimentés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les caisses reçoivent un encadrement et de la formation de qualité de la part de conseillers qualifiés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Trois agents techniques appuient les caisses populaires</li> <li>Formation théorique et pratique dispensée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation sur le plan de qualification (plan d'affaires) aux assistants techniques avec DID/ACOOPECH</li> <li>Formation sur la gestion du crédit avec DID/ACOOPECH</li> <li>Formation dans l'action lors des tournées dans les</li> </ul>

<b>Pays / région :</b>	Haïti	<b>No de projet :</b>	0256
<b>Nom du projet :</b>	Projet « MSME-CP »	<b>En date du :</b>	31 mars 2008
<b>DONNÉES DE DÉPART</b>	<b>RÉSULTATS ESCOMPTÉS (EN 2009)</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE (PRÉVISIONS AU 31 MARS 2008)</b>	<b>PROJET À CE JOUR (au 31 MARS 2008)</b>
			caisses <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les agents techniques ont participé à la révision des formations et des outils de gestion élaborés par le conseiller en gestion de DID afin de les conscientiser et de les former (inspection et vérification, contrôle interne, redressement du crédit, gestion des devises)</li> <li>• Formation sur la nouvelle charte comptable</li> <li>• Formation sur le système DECISION</li> </ul>
<b>Extrant 1300 – Implantation et formation à l'utilisation des nouvelles technologies</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucune caisse appuyée par USAID n'est informatisée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois caisses sont informatisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux caisses sont informatisées</li> <li>• Les transactions informatisées se déroulent correctement</li> <li>• Le personnel est formé pour supporter ces opérations informatisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les CEC CPRCM de Marigot et KOPLES de Port-de-Paix ont été informatisées</li> <li>• Le personnel a reçu une formation initiale. Un conseiller de l'équipe informatique est sur place pour un mois afin de finaliser la formation</li> <li>• Les 2 CEC sont maintenant suivies à distance</li> </ul>
<b>Extrant 1400 – Renforcement des services d'épargne sécuritaires</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certaines caisses sont limitées dans l'octroi de crédit faute d'épargne suffisante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'épargne totale atteint 140 millions de gourdes</li> <li>• Toutes les caisses font l'objet d'une vérification annuelle de leurs états financiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'épargne au 31 mars 2008 atteint 100 M Gourdes</li> <li>• Les 19 caisses ont été vérifiées par le SIV</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au 31 décembre 2007, l'épargne atteignait 151.7 M de Gourdes</li> <li>• Un questionnaire sur la stratégie du déploiement de l'épargne a été élaboré et</li> </ul>

<b>Pays / région :</b>	Haïti	<b>No de projet :</b>	0256
<b>Nom du projet :</b>	Projet « MSME-CP »	<b>En date du :</b>	31 mars 2008
<b>DONNÉES DE DÉPART</b>	<b>RÉSULTATS ESCOMPTÉS (EN 2009)</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE (PRÉVISIONS AU 31 MARS 2008)</b>	<b>PROJET À CE JOUR (au 31 MARS 2008)</b>
			<p>remis au directeur de chaque caisse pour interviewer les membres. Le questionnaire a fait l'objet d'une analyse</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 18 caisses ont été vérifiées ou examinées</li> </ul>
<b>Extrant 1500 – Synergies avec les programmes de développement rural ou local</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certaines caisses ont des ententes avec d'autres programmes mais sans que les conditions aient été définies adéquatement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les nouvelles ententes signées par les caisses sont à des conditions bénéfiques pour celles-ci</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un inventaire des ententes en vigueur est réalisé</li> <li>• Une nouvelle entente est signée avec le programme d'agroforesterie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réception d'information de DID/ACOOPECH sur les programmes : crédit écolage, PDR et PADELAN</li> <li>• La dernière mission d'encadrement de la Caisse de Marigot a eu lieu en août pour le suivi sur les déboursés des crédits et transférer le dossier au conseiller en gestion DID. Les prêts ont été déboursés, 4 écoles bénéficient du programme</li> <li>• Le programme PADELAN a été validé par le conseiller en gestion DID et le directeur de la Caisse CECANIPPES entrentend les démarches pour la signature</li> </ul>
<b>Extrant 1600 – Renforcement de la gestion du crédit</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La gestion du crédit n'est pas toujours adéquate et rigoureuse. Les agents de crédit ont peu d'expérience.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La gestion du crédit est renforcée et le personnel est plus proactif.</li> <li>• Le PAR 30 jours est inférieur à 10%.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formations sur le crédit.</li> <li>• PAR 30 jours inférieurs à 10%.</li> <li>• Le crédit écolage est introduit à la caisse de Marigot en vue de l'année scolaire 2007-2008 (via un autre projet de USAID)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le PAR 30 jours est à 14.34%</li> <li>• Élaboration d'outil de gestion du crédit : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sommaire aux dirigeants ;</li> <li>• Gestionnaire</li> </ul> </li> </ul>



<b>Pays / région :</b>	Haïti	<b>No de projet :</b>	0256
<b>Nom du projet :</b>	Projet « MSME-CP »	<b>En date du :</b>	31 mars 2008
<b>DONNÉES DE DÉPART</b>	<b>RÉSULTATS ESCOMPTÉS (EN 2009)</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE (PRÉVISIONS AU 31 MARS 2008)</b>	<b>PROJET À CE JOUR (au 31 MARS 2008)</b>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>performant ;</li> <li>• Pratique de gestion ;</li> <li>• Ordre du jour pour C.A., C.C. et C.S.</li> <li>• Élaboration des trois (3) formations : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Processus de crédit ;</li> <li>• Gestion des ventes, animation de réunion et coaching ;</li> <li>• Gestion du temps et des priorités</li> </ul> </li> <li>• Un aide mémoire sur la mise en place d'un comité de gestion a été élaboré</li> <li>• Un questionnaire sur le crédit pêche</li> <li>• Une formation ACOOPECH a eu lieu pour l'ensemble des nouveaux agents de crédits de chaque caisse</li> <li>• Le rapport trimestriel de crédit écolage a été produit au 30 juin 2007</li> </ul>
<b>Extrant 1700 – Étude de faisabilité d'un produit de crédit pour le financement de la pêche</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il n'existe pas de produit spécifique pour répondre aux besoins du secteur de la pêche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si la faisabilité est confirmée, un produit de crédit destiné à la pêche est offert par les caisses.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• État des lieux du financement accordé actuellement par les caisses dans ce secteur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration d'un questionnaire pour évaluer le potentiel de pêche et la volonté des dirigeants des caisses d'effectuer du crédit pêche</li> </ul>
<b>Extrant 1800 – Réorganisation du réseau</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certaines caisses n'ont pas démontré le potentiel espéré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La couverture du territoire est maintenue par le réseau de caisses et de points de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élaboration des plans de qualification a permis de définir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La première tournée dans les caisses a permis de se faire</li> </ul>

<b>Pays / région :</b>	Haïti	<b>No de projet :</b>	0256
<b>Nom du projet :</b>	Projet « MSME-CP »	<b>En date du :</b>	31 mars 2008
<b>DONNÉES DE DÉPART</b>	<b>RÉSULTATS ESCOMPTÉS (EN 2009)</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE (PRÉVISIONS AU 31 MARS 2008)</b>	<b>PROJET À CE JOUR (au 31 MARS 2008)</b>
	services tout en améliorant les résultats d'accès et financiers.	<p>les caisses devant être transformées en points de services et les nouveaux points de service qu'il serait pertinent d'ouvrir.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration d'un plan de réorganisation.</li> </ul>	<p>une idée sur les caisses devant être transformée en points de services et d'aborder le sujet de regroupement avec les membres dirigeants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Un document présentant les étapes d'un regroupement a été élaboré</li> <li>Les CA des CEC du Sud ont émis un avis favorable quant à un possible regroupement – 2 groupes</li> </ul>
<b>Volet 2000 – Renforcement institutionnel</b>			
<b>Extrant 2100 – Appui à la constitution et la mise en place des services de la Fédération</b>			
Il n'existe aucune fédération de caisses populaires.	<p>Une fédération nationale de caisses populaires est créée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>4 caisses appuyées par USAID en sont membres</li> <li>Les autres caisses appuyées par USAID reçoivent des services à titre de membres-auxiliaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'assemblée constitutive de la fédération a été tenue</li> <li>Trois (3) caisses appuyées par USAID en sont membres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'assemblée constitutive de la Fédération a été tenue le 30 juin 2007</li> <li>Trois (3) caisses appuyées par USAID sont membres de la Fédération</li> <li>Sept (7) caisses ont obtenu leur agrément du CNC</li> <li>Huit (8) caisses ont leur dossier à la BRH</li> <li>Une (1) caisse a son dossier en analyse au CNC</li> <li>Une (1) caisse a reçu un avis défavorable de la BRH</li> <li>Une (1) caisse détient un Agrément officiel qui doit être validé par la BRH</li> <li>Une (1) caisse n'a toujours pas présenté sa demande d'autorisation de</li> </ul>

<b>Pays / région :</b>	Haïti	<b>No de projet :</b>	0256
<b>Nom du projet :</b>	Projet « MSME-CP »	<b>En date du :</b>	31 mars 2008
<b>DONNÉES DE DÉPART</b>	<b>RÉSULTATS ESCOMPTÉS (EN 2009)</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE (PRÉVISIONS AU 31 MARS 2008)</b>	<b>PROJET À CE JOUR (au 31 MARS 2008)</b>
			fonctionnement
<b>Extrant 2200 – Formation des agents techniques/conseillers en gestion (coaching)</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les agents techniques sont peu expérimentés et leur formation aux caisses ne touche que les opérations de base.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les conseillers en gestion sont en mesure de poursuivre l'encadrement des caisses suite au départ de l'assistance technique, y compris au niveau de la gestion stratégique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les trois (3) assistants techniques ont reçu un coaching serré du conseiller en gestion DID et deviennent progressivement des conseillers en gestion.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Première réunion du conseiller en gestion avec les assistants techniques</li> <li>Les réunions de coaching sont opérationnelles</li> <li>Les assistants techniques accompagnent le conseiller en gestion de DID lors des tournées dans les caisses</li> <li>Évaluation de la performance des Conseillers techniques</li> <li>Élaboration des attentes signifiées des Conseillers pour l'année 2008</li> <li>Formation d'un Conseiller sur le renforcement du Comité de surveillance</li> </ul>
<b>Extrant 2300 – Synergie avec le secteur de la micro-finance non coopérative</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le secteur coopératif et non-coopératif de la micro-finance haïtien a peu de contacts entre eux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les caisses se reconnaissent comme membres du secteur de la micro-finance et participent activement à l'avancement des dossiers d'intérêts communs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation des caisses ou du projet aux diverses rencontres du secteur sur invitation et sujet pertinent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à un atelier sur le crédit agricole organisé par la BRH et un séminaire sur le financement en milieu rural et agricole organisé par USAID</li> <li>La liste des programmes en milieu rural existant aux seins des caisses a été produite et remis au responsable DID</li> <li>La liste des besoins des caisses pour le partage de la subvention a été produite et remis au responsable DID</li> <li>Les 19 CEC ont participé à la mise en place du projet DAI</li> </ul>

<b>Pays / région :</b>	Haïti	<b>No de projet :</b>	0256
<b>Nom du projet :</b>	Projet « MSME-CP »	<b>En date du :</b>	31 mars 2008
<b>DONNÉES DE DÉPART</b>	<b>RÉSULTATS ESCOMPTÉS (EN 2009)</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE (PRÉVISIONS AU 31 MARS 2008)</b>	<b>PROJET À CE JOUR (au 31 MARS 2008)</b>
			<p>sur la géométrie (GIS Mapping)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Conseillère DID fait partie un groupe de travail relatif aux formateurs pour l'ensemble de la microfinance</li> <li>• La Conseillère DID a participé aux séances de travail relatives au montage du recensement du secteur de la microfinance par DAI/FDI</li> </ul>
<b>Volet 3000 – Gestion du projet</b>			
<b>Extrant 3100 – Plan de travail annuel</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les plans de travail annuels sont produits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les plans de travail sont produits et valider selon les échéances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le plan de travail de l'an 1 couvre la période du 1 avril au 31 mars 2008</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le plan de travail de l'an 1 a été produit</li> </ul>
<b>Extrant 3200 – Production des différents rapports</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les rapports trimestriels et annuels sont produits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les rapports ont été remis selon les échéances</li> </ul>	<p>4 rapports trimestriels et 1 rapport annuel ont été produits</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le rapport trimestriel au 31 mai 2007 a été produit</li> <li>• Le rapport trimestriel au 31 août 2007 a été produit</li> <li>• Le rapport annuel au 30 septembre 2007 a été produit</li> <li>• Le rapport trimestriel au 31 décembre a été produit</li> </ul>

## 5.0 Problème de performance au cours de la période

Aucun commentaire particulier sous cette rubrique.

## 6.0 Résultats financiers

Les tableaux suivants présentent les résultats financiers en termes de nombre de prêt et de volume d'encours de crédit selon la dimension genre ainsi que certains indicateurs financiers.

A la date de rédaction du présent rapport, les statistiques et données financières au 31 mars 2008 ne sont pas encore disponible, nous rappelons donc les résultats au 31 décembre 2007.

### Dimension genre

Comparativement au trimestre précédent, le nombre de dossiers de prêts en cours 'hommes' a augmenté de 3.2% pour s'établir à 2 489 alors que les prêts en cours 'femmes' ont connu une augmentation de 3.4%.

En terme de volume de crédit, l'encours 'hommes' a subi une augmentation de 11.5% alors que les prêts en cours 'femmes' ont connu une augmentation de 11.8%.

Un crédit groupe 'hommes' a été enregistré, les crédits groupe 'femmes' ont connu une diminution de 12.7%.

Globalement l'encours du portefeuille de crédit a augmenté de 12.4% depuis la dernière période.

Pour le trimestre terminé au 31 décembre 2007, on remarque que le nombre de dossier de prêts en cours 'hommes' représente 52.9% du total du nombre de prêts soit 2 489 prêts en cours. Le nombre de dossiers de prêts 'femmes' représente 41.50% du total du nombre de prêts soit 1 954 prêts en cours.

En ce qui concerne le crédit groupe, le nombre de dossiers de prêts d'encours femmes représente 3,6% du total du nombre de prêts soit 171. Il existe n dossier de groupe 'hommes'.

Pour le volume de crédit, l'encours des prêts 'hommes' représente 60.2% du total, soit 95 641 622 Gdes. L'encours 'femmes' représente 34.3% soit 54 431 547 Gdes.

**Tableau 3. Résultats financiers selon la dimension genre au 31 décembre 2007**

Nombre de prêts en cours	Quantités	Volume de prêts en cours	Quantités (Gourdes)
Nombre de prêts hommes	2 489	Total crédit hommes	95 641 622
Nombre de prêts femmes	1 954	Total crédit femmes	54 431 547
Nombre de prêts groupes hommes	1	Total crédit groupes hommes	19 192
Nombre de prêts groupes femmes	171	Total crédit groupes femmes	3 170 344
Nombre de prêts sociétés	93	Total crédit sociétés	5 599 382
	<b>4 708</b>	<b>Total du crédit (en cours)</b>	<b>158 862 087</b>

**Tableau 4. Crédits aux plus pauvres au 31 décembre 2007**

<b>Crédits aux plus pauvres (400\$ US et moins)</b>	
Nombre de dossiers de crédits en cours à la fin du mois	383
Encours des crédits à la fin du mois	2 702 837

## **Indicateurs**

Par rapport au trimestre précédent, on remarque que les indicateurs de viabilité financière ont subi une décroissance. La capitalisation reste stable. Néanmoins les ratios demeurent supérieurs aux normes généralement établies par l'industrie.

Ces ratios sont principalement affectés par la qualité des portefeuilles de crédit et également par des investissements en immobilisation trop élevés. Cette tendance se retrouve sur l'ensemble des CEC supportées par le projet ACOOPECH.

Les indicateurs d'efficacité opérationnelle sont sensiblement équivalents à la période précédente.

Les 3 premiers indicateurs de viabilité financière ne sont pas disponibles sur le tableau pour fin de comparaison compte tenu qu'il s'agit du premier exercice réalisé avec le logiciel DECISION. Les calculs impliquent des moyennes historiques qui ne sont pas entrées dans le système.

La qualité du portefeuille de crédit 30 jours s'est détériorée au cours de la période passant de 11,40% à 14,34%, le PAR 91 jours est passé de 4.5% à 7,64%.

Les indicateurs de croissance annuelle 'membres' et 'épargne' et 'crédit' ont cru par rapport au trimestre précédent.

Les indicateurs de déploiement institutionnel indiquent une augmentation du nombre de membres et du nombre de membres par caisse. Le pourcentage de femmes membres a diminué.

Les indicateurs de déploiement financier démontrent une croissance soutenue à l'exception du pourcentage de crédit aux femmes qui a diminué.

**Tableau 4. Tableau de bord au 31 décembre 2007**

Indicateurs	2006				2007			
	31-03-2006	30-06-2006	30-09-2006	31-12-2006	31-03-2007	30-06-2007	30-09-2007	31-12-2007
<b>Indicateurs de viabilité financière</b>								
Rendement ajusté sur les actifs (RAA)	11,69%	10,29%	10,79%	11,58%	18,26%	12,33%	11,60%	N/D
Autosuffisance opérationnelle	191,02%	231,81%	220,05%	267,33%	263,80%	256,70%	211,80%	N/D
Autosuffisance financière	153,13%	174,84%	175,76%	208,52%	227,80%	217,00%	199,20%	N/D
Capitalisation	22,80%	23,40%	24,70%	26,5%	26,90%	27,90%	27,30%	27,93%
Capitalisation sans capital social	17,70%	18,30%	19,60%	21,54%	22,04%	23,26%	22,94%	23,48%
<b>Indicateurs d'efficacité opérationnelle</b>								
Nbre d'emprunteurs par agent de crédit	336	363	355	347	288	203	208	183
Portefeuille net par agent de crédit ('000)	7 327 747	7 847 767	7 658 412	8 520 280	7 506 290	5 566 922	6 114 080	5 832 686
Coût par unité prêtée	23,82%	14,41%	16,28%	11,43%	17,80%	12,90%	15,40%	N/D
Pourcentage d'épargne en crédits	87,72%	89,98%	93,71%	103,25%	97,30%	95,60%	99,20%	105,50%
Crédit moyen	21 837	21 615	21 597	24 582	26 069	27 378	29 740	34 377
Épargne moyenne	3 471	3 410	3 376	3 293	3 464	3 398	3 327	3 451
<b>Indicateurs de la qualité du portefeuille</b>								
Portefeuille à risque (PAR) + 30 jours	8,30%	10,23%	9,67%	10,21%	10,70%	9,30%	11,40%	14,34%
PAR (91 jours < 365 jours)	3,20%	5,10%	4,12%	4,66%	5,20%	4,5%	4,5%	5,3%
<b>Indicateurs de croissance annuelle</b>								
Croissance des caisses	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Croissance des points de services	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Croissance des membres	34,36%	32,91%	24,44%	22,62%	12,30%	14,90%	23,00%	20,50%
Croissance de l'épargne	55,45%	38,26%	24,65%	21,02%	12,10%	14,50%	21,20%	20,60%
Croissance du crédit	71,55%	41,58%	32,08%	31,87%	24,40%	21,60%	28,40%	23,2%
<b>Indicateurs de déploiement institutionnel</b>								
Nombre de caisses	19	19	19	19	19	19	19	19
Nombre de points de services	1	1	1	1	1	1	1	1
Nombre de membres	31 897	33 916	34 661	35 890	36 176	39 286	43 287	43 799
Nombre de membres par caisse	1 595	1 696	1 733	1 795	1 904	2 068	2 278	2 305
Pourcentage de femmes clientes	49,30%	48,40%	47,70%	47,50%	45,80%	46,50%	45,90%	44,41%
Nombre de dirigeants	173	173	173	173	251	247	247	247
Pourcentage de femmes dirigeantes	23,70%	23,70%	23,70%	23,70%	23,10%	23,10%	23,10%	25,00%
Nombre d'employés	92	88	89	91	99	105	106	115
Pourcentage de femmes employées	nil	nil	nil	56,00%	51,50%	48,60%	48,10%	39,30%
<b>Indicateur de déploiement financier</b>								
Volume d'épargne	116 949 331	122 099 601	122 582 861	123 785 020	131 082 622	139 757 307	148 597 789	151 700 102
Volume de crédits	102 588 452	109 868 743	114 876 182	127 804 193	127 606 926	133 606 125	147 457 914	159 072 306
Pourcentage de crédits aux femmes	53,20%	53,20%	53,50%	51,40%	53,00%	52,90%	49,50%	48,40%
Actif	163 517 267	174 371 583	178 854 778	185 207 292	197 458 182	210 864 665	234 496 271	241 104 243

